L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
…: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI 27 JANVIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A … 5 Comml. Place, peut … $60 à $90,000.

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et … ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettre aux initiales G. O., bureau de l'ABEILLE. 20 déc—

A VENDRE.

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune. 1er déc—

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Samuel Cragin vs. ses créanciers—No 23,090 Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel Cragin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Paul L. Fourchy, notaire en cette ville, le LUNDI, 27me jour de février 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent être présentées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Percy Roberts, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1888.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
27 jan—27 fév 11 27

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—R. Pigeon vs ses créanciers—No 23,124—Div. D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Rudolph Pigeon soit et est, par le présent, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant John R. Légier, notaire en cette ville, le JEUDI, 16me jour de février 1888, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nlle-Orléans, 25 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 janv—26—fév 4 16

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—H. Groebel et Cie. vs. leurs créanciers.—No. 19,625—Division A—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens des pétitionnaires, H. Groebel & Cie et de Henry Groebel individuellement, et de Olivier Marionneaux, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero Jr., notaire public pour la paroisse d'Orléans, à son bureau, No. 17 Commercial Place, le MERCREDI, 29me jour de février 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
… 17, 29 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Otto F. Briede vs ses créanciers—No 23,021—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Otto F. Briede, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire, à son bureau, No. 6 rue Carondelet, en cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que W. C. Gordon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1888.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
Jas. D. Rankin, Député Greffier.
… —3f au 18 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 22,991—Division E.—B. J. West's Son & Co, et Anna Y. West et William Y. West, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires B. J. West's Son & Co. et William Y. West et Mme Anna Y. West, individuellement, soit et est par le présent accepté par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de leurs créanciers soit tenue pardevant Théo. Guyol, Esq., notaire en cette ville, le mercredi, 15 février 1888, à 11 A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, de nommer un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient être portées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que Martin Voorhies, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1888.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
W. J. McDONNELL, Député Greffier.
11 jan—… au 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme Catherine Potthoff vs. ses créanciers—No 22,975—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Potthoff soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour voter sur son application pour un répit de un, deux et trois ans, pour payer ses dettes en versements égaux et sans intérêt; que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite Mme Potthoff et dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette cour, que toutes procédures contre la personne et les biens de la dite Mme Potthoff soient suspendues.
Nlle-Orléans, 7 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 janv—3f au 14 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—J. B. Junqua vs ses créanciers—No 20,554 Division B—Ordre de Cour—Que la pétition supplémentaire soit enregistrée avec les tableaux annexés, qu'une cession des biens du pétitionnaire John B. Junqua soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. A. Peyroux, notaire en cette ville, le MERCREDI, 1er jour de février 1888, à 11 heures A. M. afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Joseph Lombard, Esq. notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1887.
(Signé) A. L. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
30déc—3f au 1er fév

Succession de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,134—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20janv—20, 25, 29.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Je certifie par ceci que le 28me jour de novembre 1887 un jugement a été rendu par cette cour dans l'affaire suivante, conçue en termes et chiffres suivants:
Emma Friedlander vs Ferdinand Beer, son mari. No 22,101.—Division C.
Sur motion de W. O. Hart, Esq., avocat de la plaignante, et sur production à la Cour des preuves à l'appui de la demande de la plaignante, la loi et les évidences étant en faveur de la plaignante—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le … novembre 1887, soit confirmé et, conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Emma Friedlander et contre le défendeur Ferdinand Beer, son mari, décrétant une séparation des propriétés existant entre eux et autorisant la dite plaignante d'assumer le contrôle et l'administration de sa propriété paraphernelle et d'engager des affaires pour son propre compte et profit; tous les frais devant être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 28 novembre 1887.
Jugement signé le 2 décembre 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce sixième jour de décembre, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-sept.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 déc—

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les frais, etc., dus sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et n'ayant pas conformé aux conditions de vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits propriétaires peuvent … la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Public, possession sera prise des dites propriétés et les loyers et revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 209 rue Canal.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple, à L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 7 FEVRIER 1888.

GROS LOT: $150,000

AVIS—Billets $10 seulement
DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000	$150,000
1 .. de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
500 Lots de	100	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$300	$30,000
100 ..	200	20,000
100 ..	100	10,000
1000 .. de terminaison	50	50,000
2,179 Lots s'élevant à		$535,000

Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coffre-fort en fer, Railing de bureau, Meubles de bureau, etc.

Bail non expiré, etc.

Dans l'affaire du German American Insurance Company.—No. 22,630, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1888, à 11 heures du matin, au magasin No 162 rue Commune, près Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 janvier 1888, il sera vendu à l'encan:
Le contenu du rez-de-chaussée au No 162 rue Commune, conformément à un inventaire déposé à mon bureau, également le bail non expiré du rez-de-chaussée du No 162 rue Commune.
Conditions—Comptant.
21 jan—21 28 31—fév 1

Succession de Duncan F. Kenner.

No 21,664—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Actions, Bons, etc.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St. Charles, en vertu de deux ordres de l Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Wm. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, actuellement en congé, ordres datés respectivement du 3 et 9 janvier 1888, il sera vendu à l'encan:
1° Dix actions du fonds capital de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
2° Dix actions du capital de la compagnie du Gaz de la ville de Jéferson.
3° Deux actions du capital de l'Association de la Variété.
4° Cinq actions du capital du Nouveau Jockey Club de la Louisiane.
5° Une action de cinquante piastres de la Bourse aux Produits de la Nouvelle-Orléans, selon le certificat 660, daté du 27 mars 1884.
6° Un bon première hypothèque "Gold construction" du N. O. Pacific Railway Co.
7° Quatre reçus d'un total de $250 pour une action au capital de la Bourse aux Sucres de la Nouvelle Orléans.
Condition—Comptant sur transfert.
14jan—14 21 28

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 36	
Primes de rivières	23,660 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886.	73,616 52	$302,679 52
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887.	$78,737 07	
Primes remboursées	20,336 28	
Réassurances	22,068 48	
Commissions	21,870 08	143,011 91
Primes nettes acquises		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes.		56,429 48
Total recettes		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	178,176 88
Profits nets		$37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	135,900 00
Actions de banques et autres	136,175 00
Billets à ordre	26,711 12
Argent comptant	7,605 63
Propriétés foncières	41,864 51
Primes en voie de collection	32,379 26
	$623,080 52

PASSIF.

Capital actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservé pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour rentes non payées des années précédentes	2,274 35
Dividendes non payés	21,650 00
Surplus	125,693 99
	$623,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.
ROB'T. MAXWELL, Chairman.
G. W. SENTELL,
P. G. GIBERT,
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1887) CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman,	Robt. Maxwell,
P. J. Cockburn,	Simon E. Marx,
H. T. Cottam,	F. J. Odendahl,
Lloyd R. Coleman,	Wm. A. Phelps,
O. Elmer,	G. W. Sentell,
J. M. Frankenbush,	A. Silbernagel,
Walter C. Flower,	W. B. Thompson,
P. G. Gibert,	Jos. Vignes,
Chas. Holloway,	A. Kiones,
C. Hernandez,	J. M. Walsh,
N. Landry,	T. S. Waterman,
P. L. Lyons,	Frederick Wing,
A. G. Lobdell,	W. V. West,
Colonel T. L. Macon,	W. G. Wheeler,
J. A. C. Wadsworth,	P. Werlein.

20 jan—1m

21me Etat de Situation Annuel de la Compagnie d'Assurances Germania de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887:

Primes sur incendie		$183,534 79
Primes sur mers		3,229 87
Primes sur rivières		1,189 34
Totales primes		$187,954 00
A ajouter: Risques non acquises de 1886		37,801 16
Total		$225,755 16
A ajouter Intérêt, profits et pertes	$33,077 66	
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12	20,853 54
Fonds de surplus de 1886		19,367 02
Total		$265,975 72
Pertes payées—		
Sur primes d'incendie	$84,478 00	
Sur primes de mers	3,138 64	
Sur primes de rivières	1,756 17	
	$89,372 81	
Compte de réassurances	64,630 77	
Primes remboursées et commissions	45,885 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	6,923 77	$176,813 22
Total		$89,162 50
Réserve pour—		
Primes non expirées	$37,146 53	
Pertes non payées	12,648 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887	19,367 02	
	$89,162 50	89,162 50

ACTIF.

Billets reçus pour primes	64 00
Primes en collection	36,959 32
Prêts sur nantissements	9,850 50
Prêts sur hypothèques	5,925 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville	99,815 00
Banques, assurances et autres stocks	20,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre propriétés foncières	69,619 34
Meubles et installation	3,367 75
En caisse et en banque	32,616 58
	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING,	J. J. LANGLES,
J. HASSINGER,	J. E. MERILH,
P. W. DIELMAN,	JOHN THORN,
J. B. MEYERS,	LOUIS GRUNEWALD,
GEO. H. BRAUGHN,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	W. W. HUCK,
	C. B. FISCHER.

15 jan—1m

Pianos, instruments à musique.—La maison Philippe Werlein, rue du Canal, 135, possède un vaste assortiment de pianos de tous les fabricants célèbres étrangers et américains; et les vend à des conditions très acceptables.

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVEIRE, Artiste.
40 rue Toulouse.
11nov—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bâtisses et améliorations situées au West End, ensemble avec le bail de valeur pour le terme non expiré.

Michael T. Carroll vs. Daniel Wilson, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,893—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 7 février 1888, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
Tout et particulièrement les bâtisses & améliorations bâties et maintenant situées sur le lot décrit par le numéro neuf sur un plan dressé par D. M. Brosnan, voyer de ville, et sur une liasse déposée en son bureau, au dedans (côté de la ville) du revêtement de la levée au West End. Le dit lot mesure soixante-quinze pieds de face au dedans du revêtement de la levée sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent pieds, ensemble avec le bail pour le terme non expiré qui a été fait à Michael T. Carroll du dit lot par la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 28 mai 1883, enregistré au bureau des transferts, livre 210, fol. 86.
Le dit bail expire le 25 avril 1908, à laquelle date les dites bâtisses et améliorations et toutes autres améliorations qui peuvent être construites à l'avenir sur le dit lot, deviendront la propriété de la ville de la Nouvelle-Orléans, sans autre frais ou sans autre charge.
Pour plus amples informations la copie du bail peut être examinée à mon bureau. Les dites bâtisses, etc., et le terme non expiré du bail ont été acquis par le défendeur du plaignant conformément à un acte pardevant John Bendernagel, notaire, le 14 mai 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26jan—26, 31—fév 3 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. B. Maguard vs. Antoine Bonaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,953—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dumaine, Royale et Ste. Anne, lequel dit lot mesure soixante et un pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de soixante pieds neuf pouces de face à la dite rue Bourbon, ensemble avec toutes les bâtisses améliorations, droits, voies et privilèges qui appartiennent au dit lot de terre, sans exception.
Acquis par le défendeur de J. B. Socola, conformément à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 12 mai 1871.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
25janv—25fév 1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Catherine Vogelsanger vs Alexander Mastic.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,928—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 25 février 1888, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:
Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Claiborne, anciennement St-David, Derbigny, anciennement Prosper, et Marigny, désignés par les Nos 16 et 17 sur un plan particulier fait par A. de Armas, ingénieur civil, en date du 20 novembre 1879 et annexé à un acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, le 22 janvier 1880, lesquels dits lots mesurent chacun vingt-neuf pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de cent seize pieds entre lignes parallèles, au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 jan—25—fév 1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kate P. M. Jourdan vs. Leo Blessing et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,5…—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété décrite ci-après, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Sept., Harmony, St-Denis et St-Patrick, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur et face à la rue Harmony de cent cinquante pieds dix pouces et cent cinquante pieds sur l'autre côté, onze pieds six lignes dans le fond.
Le tout conformément à un plan annexé à un acte plus haut mentionné.
Acquis de la succession J. H. Rothband, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 23 avril 1883.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19jan—19 26 fév 2 9 16 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

Nicholas Connell vs veuve et héritiers de Henry C. Weymouth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 6,231.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un ilet de terre situé dans l'ancienne ville de Carrollton, actuellement le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet 79 "A" sur un plan dressé par Henry A. Bondousquié le 6 avril 1871 et déposé comme plan H au bureau de Theo. Guyol, notaire public, et mesure trois cents pieds de face aux rues du Canal ou l'Avenue Carrollton et à la rue Dublin, trois cent vingt-cinq pieds de face aux rues Sixième et Septième.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 jan—25—1, 8, 15, 18 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un ilet de terre de valeur borné par les rues Felicity Road, Market, Annonciation, Richard et Constance, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme la Planters Cotton Press. Ensemble avec les machines presses et les ustensiles qui y appartiennent dans l'affaire de

Théo. F. Lewis et Robt K. White vs. Robt. Abbatt et Robt. Abbatt, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,949—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier, et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Un certain ilet de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, machines, presses et ustensiles qui y appartiennent, connu et désigné comme le Planters Cotton Press, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dans cette partie qui est ou anciennement appelée Faubourg Annonciation ou Lacourse, désigné comme ilet numéro quarante-quatre sur le plan original du dit Faubourg Annonciation ou Lacourse, dressé par B. Lafon, voyer, en date du 5 mai 1807, et déposé pour référence en l'étude de P. Pédesclaux, alors notaire en la dite ville de la Nouvelle-Orléans. Le dit ilet de terre est borné par les rues Felicity Road, Market, Annonciation, Richard et Constance, divisé en quatorze lots numérotés de un à quatorze inclusivement, et mesurant, plus ou moins, trois cent vingt pieds de face à la rue Annonciation, trois cent quatre-vingt-trois pieds de face à la rue Richard, deux cent quatre-vingt-huit pieds de face à la rue Constance, soixante-cinq pieds de face à la rue Felicity Road, et trois cent vingt-cinq pieds de face à la rue Market.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17janv—17,24,31—7,14,18fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. J. Zunts vs. Céleste Lefèvre, veuve de Charles Chartier et E. L. Chartier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,813—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 février, 1888, à midi, de la propriété décrite ci-après, à savoir—
1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro onze dans l'ilet numéro 388, borné par les rues Marais, Union, Français et St. Claude, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de soixante-quatre pieds.
2° Et un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot numéro douze, dans l'ilet numéro 388, borné par les rues Français, Marais, Union et St. Claude, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Français sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds, formant l'encoignure des rues Français et Marais.
Acquis par les défendeurs de Jos. Schemel, conformément à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire, en date du 11 septembre 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30déc—30—3,10,17,24,31janv—4fév.

Succession de Jean Bte Seboli.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,010—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 janv—19 24 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. Rand vs. Mme Christina Kuhlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,778.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
I. La moitié indivise d'intérêt et tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse Mme Christina Kuhlmann, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No. 16, sur un plan lithographié et annexé à un acte passé le 7 juillet 1852, en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Magasin, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann de Chas. Kammer; A. Ducatel, notaire, le 28 avril 1864, enregistré au bureau de transfert, livre 88, folio 53.
2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No. 17 du dit ilet, sur un plan annexé à un acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852 et formé l'encoignure des rues Magasin et Pleasants, mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur de quatre vingt-dix-huit pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Pleasants, acheté par feu John Kuhlmann de la succession de Prosper; A. Ducatel, notaire, en date du vingt-neuvième jour d'août 1868.
3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Pleasants, Constance et Harmony, mesurant vingt-deux pieds de face à la rue Pleasants sur une profondeur de vingt-six pieds trois pouces entre lignes parallèles; étant la subdivision du fond du lot désigné par le No 17, sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852, acheté par le feu John Kuhlmann de la succession de Hazemen; W. Shannon, notaire, février—1869.
4° (A) Un morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Constance, Harmonie et Pleasants, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et forme cette partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, aussi:
Aussi (B) Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120 pieds entre ligne parallèles et forme cette partie du lot 15, sur le plan ci-dessus désigné, déposé à l'étude de T. O. Stark, ancien notaire; terrain le plus près de la rue Pleasants. Acquis par feu John Kuhlmann de Anton Stubb; John F. Coffey, notaire, le 11 février 1862.
5° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me district de cette ville, carré borné par les rues Toledano, Levée, Chippewa et l'avenue de la Louisiane, désigné par le No Douze, sur un plan de B. Buisson, le 27 février 1851, déposé au bureau de T. Lisbouy, ancien notaire, et mesurant trente pieds de façade rue Toledano, sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles; propriété acquise par feu John Kuhlmann de Alfred Boulingny; T. O. Stark, notaire, le 12 mars 1853.
6° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me district de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Camp, Sixième et Septième, mesurant cent vingt-cinq pieds de façade rue Magasin, sur … pieds de profondeur; propriété acquise par feu John Kuhlmann, de la veuve A. Michel, le 25 janvier 1866, Abel Dreyfous, notaire.
7° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de cette ville, carré borné par les rues Jersey (Annonciation), Toledano, Laurel et l'avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de C. A. Hedin, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire, plan portant le No 136. Les dits lots sont contigus et mesurent, chacun, trente pieds de façade rue Toledano, sur cent soixante pieds de profondeur, acquis par feu John Kuhlmann de Clotilde Ills; A. Ducatel, notaire, le 27 septembre 1860.
8° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, carré borné par les rues Laurel, Sixième, Septième et Jersey (aujourd'hui Annonciation), mesurant trente-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur la rue Sixième, cent trente-quatre pieds et quatre lignes sur la ligne le séparant des terrains 1, 2, 3 et 4, sur une profondeur et sur la rue Laurel de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Sixième et Laurel, terrain acquis par feu John Kuhlmann, de Martha Sullivan; Wm Shannon, notaire, le 25 juin 1866.
9° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 9 compris entre les rues Pleasants, Laurel, Constance et Toledano, désignés par les Nos 9 et 10, les dits terrains contigus et se mesurant chacun vingt cinq pieds de façade rue Pleasants, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann, shérif de la paroisse d'Orléans, le 12 juin 1865, enregistré dans le bureau des transferts, livre 89, folio 121.
II. Le droit d'usufruit de la défenderesse Mme Christina Kuhlmann à la susdite propriété laissée par son mari comme veuve en communauté et comme légataire sous testament.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24jan—24 31—fév 1er 7 15 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 22,944—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement partie de la paroisse Jefferson, en cet Etat, formant une partie de l'ilet borné par les rues David, Edmond et Green et l'avenue Henry Clay, désigné par le No 96 sur un plan dressé par Nyneggar le 14 juin 1854 et déposé comme plan No 64 dans le livre des plans de A. Chiapella, alors notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "D" sur un plan annexé à un acte de John Kruttschnidt à Charles H. Shute, passé pardevant James Fahey, notaire, en date du 20 octobre A. D. 1869, et mesure cent vingt-cinq pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Edmund sur une profondeur de quarante-sept pieds, entre lignes parallèles, égales et de face à la rue Greene et formant l'angle.
Acquis par le défendeur de Charles D. Stutevant par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 25 novembre 1881.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 jan | 24 31—fév 7 15 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Firemen's Insurance Company of New Orleans (Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans) vs. la Succession de John Grayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,832—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 janvier 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Mercau, Marigny et Victoire, désignés comme lots Nos deux et trois et mesurant, au pied américain, comme suit, à savoir: Le lot No deux mesure trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face aux Champs-Elysées sur une profondeur entre lignes … de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Et le lot No trois mesure trente-un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Champs Elysées, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30déc—30 jan6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew Stein vs Jacob Burger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,956—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Féliciana et Urquhart, désigné par le numéro sept, conformément à un plan fait par Paul C. Boudousqué, architecte et déposé en l'étude d'Octave Morel, notaire en cette ville, mesurant trente et un pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de cent deux pieds dix pouces et six lignes.
Acquis par Jacob Bürger de Andrew Silvernagel, par acte passé le 1er jour de mai 1873 pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau de transfert livre 100 folio 739.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 jan—19 26—fév 2 9 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Guillaume Mothe vs Toby Washington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,527—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 18 février 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro vingt-quatre, borné par les rues Congress, Elmire, Girod et Urquhart; le dit lot mesure trente-et-un pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de quatre-vingt-douze pieds, le tout conformément à un plan dressé par Volquin, déposé comme numéro vingt-six dans le livre des plans numéro deux, à l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, étant la même propriété que la défenderesse a acquis de Albert Bell, conformément à un acte passé pardevant Henry E. Ker, notaire, en date du 10 mars 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17jan—17, 24, 31—fév 7, 14, 18.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 27 janvier 1888, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente 27 janv—

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Théodore Paderas et al. vs. H. August Nikoll et al.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 22,478.

Vente pour effectuer un partage parmi les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Commercial Place et la rue Gravier, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 19 décembre 1887, et signé le 24 décembre 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir.
Un lot de terre dans le faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 79, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Johnson et Galvez, sur un plan dressé par L. Bringier, daté le 26 juillet 1836 et déposé au bureau de Louis Féraud, ex-notaire en cette ville, et formant le coin des rues Dumaine et Johnson, et mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Johnson et 30 pieds de large au fond. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Une moitié comptant et la balance à un an, représentée par des billets garantis par lien de vendeur et hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, divisés en coupons conformément aux intérêts des parties, ensemble avec toutes les clauses de garantie usuelles.
L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1888, au-dessus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29déc—29 31 jan7 14 21 28

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence désirable à 2 étages dans le Sixième District, aussi 4 terrains touchant à la propriété ci-dessous.

Succession de Patrick Donnelly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 22,650.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, à la Bourse des encanteurs Nos. 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 30 décembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 272, borné par les rues Foucher, Aline, Chesnut et Camp désigné par le No. 10 et mesurant 31 pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois en usage comme écurie.
2° Un autre lot de terre dans le même ilet désigné par le No. 11 et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chesnut, sur une profondeur de 125 pieds et de face à la rue Foucher et sur ces deux rues forme l'encoignure entre lignes parallèles.
3° Un autre lot de terre dans le même ilet, désigné par le No 12, touchant au No 11, et mesurant 31 pieds 3 pouces sur la rue Chesnut sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.
Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même ilet, désignés par les Nos 13 et 14 et mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chesnut, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une maison en bois solidement bâtie, à deux étages et double corps de logis, couverte en ardoises, ayant huit chambres de chaque côté, cave, lieux d'aisance, etc., etc. Maison retirée de la rue et une cour sur la façade, enjolivée par des arbres et plantes étant à proximité de plusieurs lignes de cars, marché, école, église, etc.
Conditions comptant.
Acte de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire, au frais de l'acquéreur.
L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigible en 1888.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
25 jan—25,28—fév 4,11,18,25

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de F. W. Dille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,154—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Weber et John M. Spengler, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
27 jan—27,31—fév 4

Succession de Francis X. Leroy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,122—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 jan—24, 28, 2 fév

E. A. Bernard vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 22,251—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Germann syndic des créanciers de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18 jan—18 22 27

Succession de David Douglas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,444—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 janv—19 24 28.

PAR LE CONSTABLE.

J. C. Meyers contre Veuve M. F. Gerard.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans.—Nos 9,835 et 9,836.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 28 janvier 1888, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
17 janv—17,24,28

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double

Sur la rue Cleveland, (anciennement Gasquet.)

Succession de Susannah O'Brien,

No 22,974—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—
Le Cottage double No 130 rue Gasquet ou Cleveland, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet ou Cleveland, Canal, Derbigny et Roman; le lot est le No 28 et mesure 27 pieds de face sur la dite rue Cleveland, sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles;—il y a quelque 9 chambres dans le double corps de logis, 2 citernes, etc., trottoir neuf devant, à proximité du marché, des églises, des écoles et des chemins de fer; un joli site pour de bons locataires.
Conditions—Comptant, 10 pour cent déposé au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Benjamin Ory, notaire public.
15 jan—28,—4, 11, 18fév.

L'annuaire de Soards.—Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui se peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de celle ci, paraîtra en 1888, comme toutes les années précédentes. M. L. Soards, qui en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années, a déjà mis ses agents à l'œuvre.

On ne saurait nier que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquelles entraîne sa publication; c'est donc sur le patronage des négociants que compte M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un *Directory* dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si ses affaires y sont brillantes, si ses habitants sont actifs, entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire méconnaît ses intérêts.

Aucun exemplaire n'en sera vendu hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaire qui n'y souscrit pas s'expose à en être privé. Le livre se vendra $6; et des listes de souscription seront répandues en ville jusqu'au moment de sa publication. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire après la rentrée de ces listes, elle aurait à en faire la demande, par carte postale ou autrement, à l'éditeur, Allée Commerciale, 5.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bibliothèque et le contenu.

Montre en or, etc.

Succession du Rév. Père Monseigneur P. F. Allen.

Au No. 149 rue du Camp, entre Girod et Julie.

LUNDI, 30 janvier 1888, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan—
La Bibliothèque et le contenu, etc., du défunt, une montre en or et chaîne, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant avant livraison.
HOEY & O'CONNOR,
Encanteurs.
27 jan—2f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rue Franklin, entre Terpsichore et Euterpe.

Succession de la Veuve Mary Chittenden.

No 18,535.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—
La propriété No 441 rue Sud Franklin, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, White ou Bassin, Euterpe et Terpsichore; le lot est le No 13 et mesure 32 pieds de face à la rue Franklin, sur une profondeur de 96 pieds 11 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste sur un crédit de un et deux ans, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.
25janv—25—4,11,18,25 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double de choix,

No. 486 rue Commune entre Miro et Tonti.

Succession de Simon Fitzpatrick.

No 22,548—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 février 1888 à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 janvier 1888, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après:
Le cottage double No 486 rue Commune ou Avenue Tulane, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Miro et Tonti: le terrain mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Commune, actuellement l'Avenue Tulane, sur une profondeur de 120 pieds et est composé de tout le lot No 24 et une portion du lot No 25 ainsi qu'il est démontré sur un plan de Arthur de Armas, ingénieur civil, daté le 12 mai 1870, déposé au bureau de Amédée Ducatel, notaire, le 27 avril 1871; le cottage est retiré de la rue et a 3 chambres et une cuisine, citerne et hangar de chaque côté; la propriété rapporte $23 par mois.
Conditions—Comptant—Un dépôt de 10 pour cent devra être fait à la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Preot, Esq., notaire public.
22 jan—fév 4,11,18,25

PAR JAS P. GUINAULT.

Ardoises, Cheval, Charrettes, Buggy, Harnais, etc., etc.

Succession de John Lynch.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 6 février 1888, il sera vendu à 11 heures du matin, rue Craps entre les rues Enghein et Poète, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté 24 janvier 1888—
Un lot d'ardoises de différentes dimensions, 2 charrettes, un buggy, un lot harnais, un cheval.
Condition—Comptant.
25 jan—25 31—fév 5

H. M. Borges vs ses créanciers.

No. 17,519.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse VENDREDI, 3 février, 1888, il sera vendu à 11 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Passage de la Bourse et de la rue Bienville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la susdite Cour, signé le 3 janvier et rendu le 10 du même mois et année—
Trois grandes coquilles d'huîtres, fines et une pendule.
Condition—Comptant.
22 jan.27—fév 3

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Site de Valeur pour Bâtir, Rue Magazine, près du Marché de la rue Neuvième.

Succession de Otto Frederick Theisman.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet.—JEUDI, 23 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A" daté le 9 janvier 1888 Dossier No 22,273, pour le compte de la succession de Otto Frederick Theisman, décédé, à l'encan il sera vendu—
Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Septième et Huitième, désigné comme lot "B" et mesure 24 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 109 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans, en paiements égaux, avec 8 0/0 intérêt, au jour de la vente, et toutes clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes pour l'année courante de 1888, au-dessus du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant Andrew Hero, jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 jan—22 31—8 15 25 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage double pour résidence, Nos 481 et 483 rue Sud Remparts entre Euterpe et Terpsichore.

Le cottage à double corps de logis, Nos 374 et 376 rue Sud Franklin entre Erato et Thalie.

Mme Barbara Glaser, veuve Adolph Nikoll vs ses créanciers—No 20,367.

Par ordre de la Cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet,—Le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier, 1888, Dossier No 20,367, dans l'affaire de Mme Barbara Glaser, veuve de Adolph Nikoll vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan—

PREMIER DISTRICT.

Cottage double rue des Remparts.

1° Un lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent quatre-vingt deux, borné par les rues des Remparts, Dryades, Euterpe et Terpsichore, désigné par une partie du numéro quinze, sur un plan de J. H. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, et mesurant (mesure américaine) trente-deux pieds de face à la rue des Remparts sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et borné au fond par le reste du lot numéro quinze.
Les améliorations comprennent un cottage double en bois recouvert en ardoises, ayant quelques 6 ou 8 chambres, citernes, hangars, etc.

Cottage double rue Franklin.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro trois cent vingt trois, borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie, désigné par le numéro sept, sur un plan de J. H. Pilié voyer, annexé à un acte pardevant T. L. McCay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant (mesure américaine) trente deux pieds de face à la rue Franklin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis recouvert en ardoises avec 6 chambres, corridor, gaz, citernes, etc, de chaque côté.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 payé comptant sur les lieux; les acquéreurs assumant en outre de leurs enchères, les taxes dues et exigibles en 1888.
Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
14 jan—14 22 29—fév 5 12 18

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de maitre.

Cour de Circuit des Etats Unis 5me Circuit et District Est de la Louisiane—No 10,972.

Cate Kerwin et als vs Hibernia Ins. Co.

C. E. GIRARDEY, Esq., crieur—Bureau No 10 rue Carondelet.—Conformément à un décret de la cour, fait et enregistré dans l'affaire ci-dessus numérotée, le 11 mai 1887, le soussigné Maître, C. E. Girardey, crieur, vendra à l'encan au dernier et plus fort enchérisseur pour du comptant, le SAMEDI 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etats de la Louisiane la propriété décrite ci-après, à savoir:
Dix lots de terre dans l'ilet borné par les rues Webster, Constance (récemment Live Oak), Patton (récemment Laurel) et la ligne de Burtheville et Bloomingdale, dans le 6me District de cette ville. Les dits lots étant les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 sur un plan dressé par A. G. Blanchard, sous voyer de la ville, fait d'après un ordre de la Cour. Les lots 1, 2, 3, 4 et 5 sont contigus l'un à l'autre et font face à la rue Constance (récemment Live Oak) et mesurent chacun 31 pieds de face, sur 145 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme le coin de la rue Constance (récemment Live Oak) et la ligne de Bloomingdale et Burtheville. Les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus l'un à l'autre et face à la rue Patton (récemment Laurel) et mesurent chacun 31 pieds 9 pouces de face, sur 145 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Le lot No 10 forme le coin de la rue Patton (récemment Laurel) et la ligne de Burtheville et Bloomingdale.
Conditions de la vente.—L'acquéreur paiera 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente, la balance en signant l'acte.
A. G. BRICE, Maitre.
7 jan—7, 14, 21, 28—fév 4, 11.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un terrain propre à bâtir, rue Baronne, près de la rue Polymnie.

Un très beau site sur lequel on peut bâtir, rue Erato, près Carondelet.

Une charmante villa d'été à Mandeville, Lne.

Succession de P. R. Middlemiss, décédé.

A crédit, longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division "A," daté du 24 décembre 1887, dossier No 22,031 pour le compte de la succession de Peter R. Middlemiss, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Rue Baronne.

1° Un terrain, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Euterpe et Polymnie, étant une partie du terrain premièrement No 2; il mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Rue Erato.

2° Deux terrains et demi, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Erato, Clio, Carondelet et Baronne, désignés, par les Nos 11 et 12 et une moitié du terrain No 10 à côté; ils mesurent comme suit: Les terrains Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 23 pieds de façade rue Erato, sur une profondeur de 108 pieds.
La moitié du terrain No 10 mesure 11 pieds 6 pouces de façade rue Erato, sur une profondeur de 108 pieds, formant une mesure totale de 57 pieds 6 pouces, sur 108 pieds, le tout entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent d'une boutique de charpentier recouverte en ardoises, citerne, lieux d'aisance et un petit bureau portant le No 217 de la rue Erato; un charpentier pendant longtemps y a été établi.
Le hangar sur cette propriété couvre à peu près 9 pieds sur le terrain adjacent et devra être enlevé aux frais de l'acquéreur.

Une villa d'été à Mandeville.

3° Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Mandeville, paroisse St-Tammany, en cet Etat, carré d'ilet borné par les rues Lac, Lamarque, Foy et Claiborne, et mesurant 172 pieds de façade sur la rue du Lac (sur le rivage) sur une profondeur de 475 pieds entre lignes parallèles, s'étendant en arrière et faisant face à la rue Claiborne.
Les améliorations consistent en un cottage en bois et dépendances, ayant 8 chambres, cap, etc., des galeries de 12 pieds de largeur tout autour de la maison, 2 citernes, écurie et remise, wharf et chambre à bain, 3 Pavanier, etc. une jolie maison, le tout sera vendu ensemble, avec tout le mobilier et tous les effets mobiliers, conformément à un inventaire enregistré.
Le tout d'après des plans de A. DeArmas, député voyer de la ville, qui peuvent être vus sur les lieux de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré les acquéreurs; le reste à 1 et 2 ans de crédit, également divisé avec 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité comprenant une hypothèque spéciale avec lien de vendeur, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets; les polices d'assurances transférées et la clause de non aliénation. Les acquéreurs assumeront en sus de leurs adjudications, les taxes de 1888 et feront un dépôt de 10 0/0 sur les lieux. Les actes de vente pardevant Jos D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
25 déc—25 27—jan 1 8 15 22 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage

Avec six terrains, rue Colisée, Sixième District,

Succession de A. W. Hodge, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C. daté du 21 décembre 1887, dossier No 22,701, pour le compte de la succession de A. W. Hodge, décédé, à l'encan, il sera vendu—
Six terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Colisée, Chestnut, Lyon et Bordeaux, désignés par les numéros de 12 à 17 inclusivement, lesquels sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit:
Le terrain No 12 mesure 27 pieds 6 pouces de façade à la rue Lyon, sur une profondeur de 150 pieds.
Les terrains 13 et 17 inclusivement, sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de façade rue Colisée, sur une profondeur de 100 pieds, le tout en lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations comprennent un joli cottage en bois, ayant cinq ou six chambres, citerne, etc.
Conditions—Comptant en passant les titres; 10 0/0 comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1888 en sus de son adjudication.
L'acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 déc—1, 8, 15, 22, 28 jan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un block de maisons avec façade en briques.

Coin des rues Carondelet et Girod.

Rapportant plus de $100 par mois.

Succession de Samuel Friedlander et épouse, tous deux décédés.

Vente pour effectuer un partage.

A l'encan avec des conditions faciles.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 4 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" rendu et signé le 7 mars 1887 dans l'affaire de Mme Sarah Hirsch et als. vs. Florance Schwabacher et al No 20204 de la Cour Civile de District, étant un jugement pour effectuer un partage. Laquelle dite affaire est maintenant consolidée avec la succession de Samuel Friedlander et épouse, No. 17,263, Division D, de la dite cour et en vertu et conformément à un ordre de la dite cour, rendu le 11 mars 1887, dans la dite affaire de Mme Sarah Hirsch et als. vs. Florance Schwabacher et al., No. 20,204, Cour Civile de District, Division C, tous deux consolidés, homologués, la procédure de l'assemblée de famille tenue pardevant W. O. Hart, notaire, le 11 mars 1887, en faveur des mineurs Florance Schwabacher et Henry Schwabacher, et les autres ordres rendues dans la dite succession le 29 novembre 1887, Division D, homologuant les délibérations des autres assemblées de famille tenues pardevant le notaire en faveur des dits mineurs, le 23 novembre 1887, sera vendu à l'encan—
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, qui forme l'encoignure des rues Girod et Carondelet, et mesure 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur et de face à la rue Girod de 94 pieds 7 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, au pied américain, conformément à un plan à l'emplacement de la vente.
Les améliorations comprennent une rangée de magasins et résidences façade en briques à un étage et couvert en ardoises, connue par les Nos 163 à 171 1/2 rue Carondelet et 188 à 192 rue Girod avec deux bâtisses en bois dans le fond rapportant ensemble $100 par mois, et bas louer à bail.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 ou 1 et deux ans au gré des acquéreurs avec 6 pour cent d'intérêt courant 8 pour cent d'intérêt évendent à partir de la date de la vente, ensemble avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de garantie, incluant l'assurance et le transfert de la police d'assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat, etc., 10 pour cent sera requis sur les lieux, l'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1888 en sus de son enchère.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er jan—1 8 15 22 29—4 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage en bois et une grocerie avec un grand terrain, à Greenville, Sixième District.

Succession de John E. Schroeder, décédé.

A l'encan.—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", daté le 21 décembre 1887, Dossier No 22,559, pour compte de la succession de John E. Schroeder, décédé, il sera vendu à l'encan—
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Greenville, dans l'ilet No 59, borné par la ligne de la propriété Foucher de Circée, connue actuellement comme le Parc Audubon, les rues Walnut, Felicia et Louisa et mesure 44 pieds plus ou moins de face à la rue Felicia, environ 150 pieds de profondeur sur la ligne du dit Parc, et 153 pieds de profondeur et face à la rue Walnut, et borné au fond par un lot de terre vendu par Victor Hébert à J. M. Brabason.
Les améliorations consistent en un cottage élevé en bois, couvert en ardoises, ayant 4 chambres, citerne, etc., et une maison en bois à un étage servant de grocerie.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 payés comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera, en outre, les taxes dues et exigibles en 1888.
Acte de vente pardevant E. Commagère, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
27déc—27 jan 1 8 15 22 28

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St-Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.
7 sept—

Compagnie de Navigation et du Canal Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1887.—Conformément aux articles 8 et 9 de la charte de cette compagnie, la réunion annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de ladite compagnie, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le LUNDI, 16 janvier, 1888, pour l'élection de neuf directeurs pour le prochain exercice.
H. HUARD, Secrétaire.
23déc—1f p p a s

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés donnant un bon rapport.

No 130 et 132 rue Bourbon entre Toulouse et St Pierre—Double corps de logis.

No. 5 rue Annette entre St. Claude et Marais—Résidence en bois à un étage.

No. 158 rue Galvez entre Dumaine et Ste Anne—Joli cottage.

Cottage élégant dans la ville de Mandeville, paroisse St. Tammany.

Succession de Louise Mathilde Lehmann.

No 22,726—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 28 janvier 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 décembre 1887, pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-après, à savoir:
1° Un morceau ou une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, située dans le Faubourg Tremé, Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Dumaine, Ste. Anne et Johnson, qui doit être prise à une distance de 76 pieds du coin des rues Dumaine et Galvez, la dite portion de terre mesurant, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Galvez, sur 33 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, la dite portion de terre … tout une portion de terre désignée par la lettre A sur une esquisse annexée à un acte pardevant A. E. Bienvenu, le 18 octobre, 1870, et de la portion du fond du lot de terre désigné par le No. 10 sur un plan de L. Surgi, daté le 6 janvier, 1848, et déposé au bureau de A. Ducatel, notaire, comme plan No. 37, du livre de plans No 3. Etant la même propriété qui a été achetée par Louis Ernest Lehmann, comme tuteur de et pour le compte de son enfant mineure, Louise Mathilde Lehmann de Edouard Hermann Lehmann, d'après un acte de vente exécuté pardevant A. E. Bienvenu, notaire, le 22 avril 1878, et enregistré aux bureau des aliénations dans le livre 111, folio 473.
Les améliorations comprennent un joli cottage, avec 2 chambres et une cuisine, hangar pour laver, lieux d'aisance, citerne, etc., connu par le numéro municipal 158 rue Galvez.
2° Un lot de terre, ensemble avec toutes et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, Bons-Enfants, (St-Claude,) Marais, anciennement Moreau, et St. Antoine, et mesurant, d'après une esquisse dressée par Edgard Pilié, architecte, le 29 février 1884 et annexée à un acte de vente fait par W. A. Bienvenu et autres à Emile Angaud, exécuté pardevant P. E. Théard, notaire, le 31 mars 1884, 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur mesure américaine. Etant la même propriété que Edward H. Lehmann a achetée comme tuteur de et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann de Emile Angaud, d'après un acte pardevant Omer Villeré, notaire, le 12 juin 1884, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 119, folio 583.
Les améliorations comprennent une maison en bois avec toit en ardoises, ayant 4 chambres et un cabinet, une cuisine à un étage avec 2 chambres, deux citernes, waterworks, lieux d'aisance, &c., connue comme le numéro municipal 5 rue Annette.
3° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Toulouse et St. Pierre, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Etant la même propriété qui a été achetée par Edward H. Lehmann comme tuteur de et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann des héritiers et représentants légaux de Louis Mah, d'après un acte pardevant R. J. Ker, notaire, le 7 juillet 1884, enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 121, folio 106. Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis avec façade en briques ayant un étage et un attic, ayant au rez-de-chaussée 2 chambres et 1 cabinet de chaque côté, une chambre dans l'attic à chaque corps de logis, gaz partout, une cuisine en bois à un étage avec deux chambres, corridor de chaque côté, deux citernes, lieux d'aisance, cours pavées en briques, etc., le tout recouvert en ardoises, connu par les numéros municipaux 130 et 132 rue Bourbon.
4° Une portion de terre située à Mandeville, dans la paroisse St Tammany, en cet Etat, ayant en mesure française 80 pieds de face à la rue Carroll, sur 166 pieds 8 pouces de profondeur, et faisant partie du lot No 3 de l'ilet No 26 sur un plan de Brugier daté le 14 janvier 1834 déposé au bureau de feu Félix De Armas, notaire en cette ville, laquelle portion de terre doit être prise à une distance de 210 pieds du coin des rues Lake et Carroll ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant. Aussi les meubles effets mobiliers, wharf et la chaloupe à … qui sont attachés à la propriété décrite ci-dessus.
Etant la même propriété qui a été achetée par Edward H. Lehmann comme tuteur de et pour le compte de la mineure Louise Mathilde Lehmann de Charles Peter Durel, d'après un acte de vente exécuté pardevant Chas. J. Théard, notaire, le 10 septembre 1884, enregistré au bureau des aliénations, livre 8, folios 347 à 349 de la paroisse St-Tammany.
Les améliorations comprennent une jolie résidence avec quelque cinq chambres et cabinets, corridor au centre, cuisine, remise et écurie, etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans, en paiements égaux, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garantie usuelles.
Actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
28 déc—28 31 jan 7 11 21 28

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS DE CHOIX.

Aux conditions les plus libérales de un tiers ou plus comptant.

Dans les Premier et Quatrième Districts.

A proximité des Eglises, des Ecoles, des Marchés et des lignes de chemins de fer.

Le cottage double pour résidence, Nos 431 et 431 1/2 rue Annonciation.

Le cottage élégant en bois pour résidence, No 40 rue Liberté.

A l'encan.

Succession de Mme B. E. Dumestre,

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 21,799.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 11 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 27 septembre 1887, Dossier No 21,799, dans l'affaire de la succession de Mme B. E. Dumestre, il sera vendu, à l'encan:
1° Trois terrains de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, (récemment Jackson) Liberté, (récemment Tremé) Commune et Marais, désignés comme lots numéros "quatre", "cinq" et "six" et partie du lot numéro "neuf". Les dits trois lots mesurant ensemble 72 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.
Les améliorations comprennent un grand cottage élevé avec corridor au centre, et connu comme le No 40 rue Liberté.
2° Une portion de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Annonciation, Philip et Chippewa, mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Annonciation, sur 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, plus ou moins, et en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 170 pieds 3 pouces, plus ou moins; la dite portion de terre étant la moitié du lot primitif désigné par le lot No 8, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 2 mars 1824, déposé au bureau de Carlisle Pollock, ex-notaire en cette ville.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à double corps de logis, connu comme les Nos 431 et 434 1/2 rue Annonciation.
5° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, désigné par le No 21; le dit lot mesurant 30 pieds … pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes parallèles de 102 pieds 7 pouces et 4 lignes.
Les améliorations consistent en un cottage résidence à double corps de logis, Nos 323 et 323 1/2 rue Jackson.
Les mesures ci-dessus sont conformément à de récents plans dressés par Williams & Patton, voyers, datés octobre 1887, et sont toutes, plus ou moins, en mesure américaine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses de garantie usuelles, 10 pour cent payés comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
10jan—10 15 22 29 fév 5 11

R. P. Randall,

54 and 56 Baronne St.

Carriages & Harness, Boys' Bicycles, Girls' Tricycles, Baby Carriages.

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.

F. GAUPP.
109 … rue …
8juin—Dim